

LA POLICE MUTUALISÉE

La police mutualisée de Rosières, Saint Julien les villas, Saint Parres aux Tertres, Pont Sainte Marie et Bréviandes depuis le 1^{er} janvier 2022, créée en 2009, et dont les bureaux se situent à la mairie de Saint-Julien-les-Villas, dispose, sous l'autorité d'un Chef de Service, de 8 agents et d'une secrétaire. Elle assure, dans chacune des quatre communes, l'application des pouvoirs de police des Maires.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pensez-y dès maintenant !

L'Opération Tranquillité Vacances est une action de la Police Mutualisée qui assure une surveillance de votre domicile durant votre absence et peut ainsi éviter d'éventuels intrusions, vols ou cambriolages.

Pour bénéficier de ce service, des formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et sur le site www.commune-rosieres10.fr, rubrique « Vie municipale » / « La police mutualisée ».



Cette opération a un but dissuasif mais n'est pas une garantie contre les cambriolages. Il est donc conseillé de prévenir vos proches en cas d'absence de plusieurs semaines et de faire suivre votre courrier ou de le faire prendre par une personne de confiance.

Crédits photos : Ministère de l'intérieur / Gyrostat wikimédia commons

NOUVEAU SERVICE PASSEPORT ET CNI

Pour fluidifier le traitement des dossiers et raccourcir les délais d'obtention des titres d'identité, l'Etat vise à augmenter le nombre de communes recueillant les demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeport avec l'objectif de déployer 500 nouveaux dispositifs de recueil sur le territoire national dans les prochains mois.

La commune de ROSIERES s'est portée volontaire pour mettre en place **ce nouveau**

service qui sera opérationnel courant juillet.

Des travaux pour l'aménagement d'un nouveau bureau sont donc actuellement en cours, le matériel a été commandé et le personnel va suivre une formation.

Avant l'ouverture effective de ce nouveau service, une information sera diffusée à la population par le biais du site internet, de la page Facebook du panneau électronique d'information.



● TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le passage en LED de notre éclairage public débutera fin mai pour une durée d'un mois.

245 luminaires seront remplacés. Les rues concernées sont :

- ZA rues Papin, Laennec, Pascal, Ampère
- Rues Deheurles et Egalité
- Rues Parmentier et Hugo
- Rue Pasteur
- Route de Saint-Pouange, rue du Chêne
- Cours école et Mairie

- Rues Ferry, Lavoisier, Liberté et Valérienne
- Avenue des Feuillates
- Avenue des Lombards

Le conseil municipal a fait le choix d'une programmation sans coupure nocturne en modulant la puissance d'éclairage des nouveaux luminaires led (puissance d'éclairage modulée en fonction des horaires de la nuit). Cette solution nous permettra en rallumant les éclairages de voirie, de maintenir toutefois, une économie de 70% de notre consommation énergétique par rapport à l'ancienne installation.

URBANISME : ÉTAPE PRIMORDIALE POUR LA RÉVISION DE NOTRE PLU

Une réunion publique a eu lieu, à la Salle des Fêtes, le 04 mai 2023, afin de présenter aux habitants de Rosières le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

Cette présentation, animée par le Bureau d'études « Perspectives, Urbanisme et Paysage » qui nous accompagne dans cette révision de notre PLU (Plan

Local d'Urbanisme), a permis un échange d'avis et de questions/réponses très positif entre l'assistance et les élus sur ce PADD.

Vous trouverez ci-joints les axes principaux exprimant les objectifs que la commune s'est fixés suite au diagnostic général réalisé concernant l'environnement, la démographie, le logement, ...

Révision du PLU - Le PADD

Le projet communal : s'inscrire dans une démarche d'urbanisme choisi

Récupérer la maîtrise de l'urbanisation sur la commune.

Permettre la création de logements par l'implantation d'opérations de qualité qui s'intègrent bien dans le paysage de Rosières.

Pouvoir maintenir les services sur la commune tout en portant une attention particulière à ne pas aller au-delà de leurs capacités actuelles.

Trouver un équilibre entre les nouveaux habitants et les capacités des animations proposées par les associations.

- Permettre l'accueil de nouveaux habitants
> Objectifs environ 6 000 habitants d'ici 2035

- Modérer la consommation d'espaces dans le cadre du développement communal
> SCoT : ne pas dépasser 6 ha pour les zones urbaines et à urbaniser à vocation principale d'habitat.
> Densité moyenne : de 20 à 50 logts/ha

- Maintenir et développer les services à la population sur le territoire communal

- Accueillir des activités économiques sur le territoire

- Prévenir contre les risques naturels, technologiques et les nuisances

Révision du PLU - Le PADD

Le projet communal : offrir un cadre de vie de qualité aux habitants de la commune

Préserver le cadre de vie sur la commune.

Apporter une vigilance aux vues depuis les quartiers résidentiels.

Créer des connexions entre les lotissements construits au gré des opportunités foncières.

Avoir plus d'espaces verts dans la commune.

Protéger les milieux naturels.

Imposer un traitement paysager qualitatif aux abords des zones construites (notamment les zones d'activités).

- Améliorer les qualités architecturales et paysagères des quartiers et veiller à la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti

- Mettre en valeur le paysage

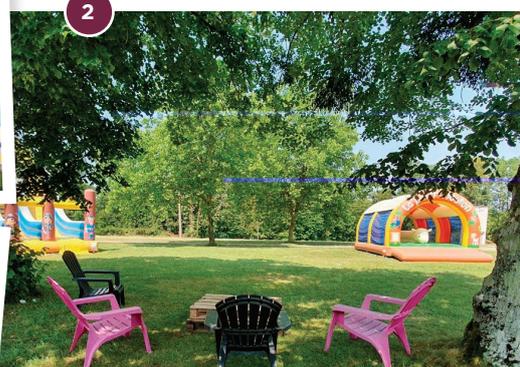
- Favoriser les liaisons entre les sites urbanisés

- Préserver les espaces naturels de la trame verte et bleue

● JEUNESSE / SCOLAIRE PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Les écoliers de St Léger achemineront la flamme olympique USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré) jusqu'à Rosières le 8 juin au matin. L'après midi sera sportive avec l'organisation d'activités pour les enfants des écoles prolongée par 3 autres après-midi. La prochaine étape de la flamme sera Pont Ste Marie à la rentrée. Compte tenu de la distance entre les 2 communes, un transport en mini-bus sera organisé.

● SÉJOURS JEUNESSE



AGENDA

- **3 juin** : concert école de musique
- **5 juin** : découverte pour les scolaires de l'école de musique
- **8 juin** : passage de la flamme olympique USEP à Rosières
- **11 juin** : roller
- **17 juin** : foot. Match de gala (14h et 16h)
- **24 juin** : fête de l'école, kermesse
- **24 juin** : cinéma plein air
- **8 juillet** : vacances scolaires
- **13 juillet** : manifestation du 13 juillet
- **du 17 au 21 juillet** : séjour des 6-12 ans au centre Yvonne Martinot à Mesnil St Père
- **du 24 au 28 juillet** : séjour des ados au domaine de Bel Air à Bar sur Seine
- **23 août** : collecte don du sang - salle des fêtes de 14h30 à 18h30
- **5 septembre** : rentrée scolaire
- **7 et 8 septembre** : conte musical pour les élèves de CP, CE1 à l'école de musique.

Légendes des photos de haut en bas :

- **1 à 3** : Domaine de Bel Air séjour Club Ados DU 24 AU 28 JUILLET 2023
- **4 et 5** : Centre Yvonne Martinot Séjour AL 6-12 ans DU 17 AU 21 JUILLET 2023

● MAISONS FLEURIES 2023

Comme chaque année, la commission Cadre de Vie organise le concours des Maisons fleuries.

A ce titre, le fleurissement par les habitants constitue un apport important pour l'embellissement de notre commune car il contribue à prendre le relais du travail déjà réalisé par la collectivité dans ce domaine.

Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie ou téléchargeables sur le site internet de la commune à compter du lundi 5 juin prochain.

Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 23 juin 2023.**



ÉCOLE DE MUSIQUE

CONCERT DU 3 JUIN 2023 :

1^{er} Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières avec leur nouveau chef d'orchestre Sylvain THIEBAUT.

Programme varié (Baroque, classique, jazz, rock etc...).

Avec la participation des ensembles de saxophones et de l'orchestre des élèves de 4^{ème} année de l'école de musique de Rosières-près-Troyes.

Salle des fêtes de Rosières.

AUDITIONS :

- Samedi 27 mai 17h30 Piano-corclarinette (classe de Sophie RENAUDOT)
- Mercredi 14 juin 17h30 Orchestres-Eveil
- Mercredi 21 juin 18h00 Flûte-clarinette (classe de Sylvie GRAND GUILLAUME)

SOIRÉE DES ÉLÈVES :

- Mercredi 28 juin 19h00 à la salle des fêtes

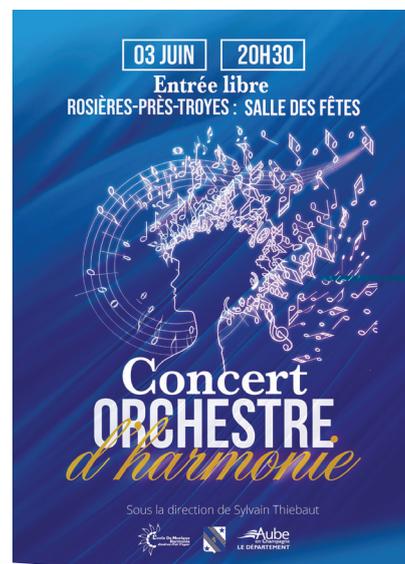
RÉINSCRIPTIONS :

- Jeudi 1^{er} juin et mercredi 7 juin 2023, de 16h à 19h30

Retour impératif du dossier pour le 10 juin 2023 au plus tard.

INSCRIPTIONS 2023 :

- Lundis 12, 19 et 26 juin de 16h à 18h
- Vendredis 9, 23 et 30 juin de 16h à 19h30
- Mercredi 6 septembre de 16h à 19h
- Jeudi 7 septembre de 16h à 19h
- Vendredi 8 septembre de 16h à 19h



LES CAILLOTEEN'S ORGANISENT
À L'AUBERGE DE JEUNESSE DE ROSIERES-PRÈS-TROYES
LE 30 JUIN 2023 À 21H

CINÉMA EN PLEIN AIR

RETOUR VERS LE FUTUR

ENTRÉE À 5€

VENTE SUR PLACE DE BOISSONS, CRÊPES, POP-CORN
POUR VOTRE CONFORT, PENSEZ À RAMENER VOS PLAIDS, CHAISSÉS, ...

utt UNIVERSITY OF TECHNOLOGY TROYES
Fédération Française Roller & Skateboard Club affilié
TROYES ROLLER

17ème édition
11 juin 2023

Course Roller
6h UT Troyes Roller

TEE-SHIRT ÉDITION 2023 OFFERT

UT Troyes Roller + Buvette et restauration
uttroyesroller@gmail.com + Inscription jusqu'au 4 juin
http://6hut.troyes-roller.com + Départ à 10h30

Troyes Rosières Grand Est Intermarché
Laser Game Fitness Boutique CTC Buffalo Grill
Festlight Jean-Carlos Correia Jean-François Odent Phil LD



Suivez votre commune sur Facebook **Commune de Rosières**

